

CQP Moniteur roller skating

RNCP13611 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	335
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'échéance	25/11/2016

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) Sport - Fédération française de roller skating (FFRS)

<http://www.ffrs.asso.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire effectue les activités suivantes:

- 1 – Accueil des patineurs ou skateurs, enfants et adultes, avant et après la séance, pour présenter les conditions de déroulement de l'activité roller ou skate
- 2 – Encadrement de séances d'initiation de roller ou skate et dans l'option choisie (patinage artistique, course, rink hockey, roller in line hockey, roller acrobatique ou skate) en s'appuyant sur la réglementation et les modèles techniques fédéraux tout en respectant la sécurité des pratiquants (patineurs ou skateurs) et des tiers
- 3 - Dynamisation du groupe de patineurs ou skateurs dans et autour de l'activité roller skate
- 4 – Intégration de l'activité de moniteur de roller skating dans le fonctionnement de la structure
- 5 – Protection des patineurs ou skateurs en situation d'incident ou d'accident

COMPÉTENCES ATTESTÉES

LES CAPACITÉS ATTESTÉES :

- Se présenter, expliquer son rôle de moniteur et fixer le cadre de son intervention.
- Echanger sur les interrogations des patineurs ou skateurs.
- Gérer le moment qui précède la séance en veillant à la sécurité des patineurs ou skateurs. et le moment qui suit la séance.
- Organiser des situations dans le temps et dans l'espace adaptées aux spécificités de l'activité et aux attentes des patineurs ou skate
- Vérifier et assurer la sécurité des patineurs ou skateurs pendant la pratique au regard de critères définis.
- Respecter la réglementation applicable à l'activité et à l'option certifiée (jugement, arbitrage, espaces de pratique).
- Adapter son intervention en fonction de la séance et du cycle de séances.
- Accompagner le patineur ou skateur dans sa progression technique dans l'option certifiée.
- Développer l'éthique et les valeurs de la culture roller ou skate.
- Promouvoir l'activité roller ou skate auprès des patineurs ou skateurs.
- Motiver l'engagement des patineurs ou skateurs vers des événements.
- Aider les patineurs ou skateurs à vivre l'événement.
- Auto-évaluer son intervention

- Rendre compte des actions menées auprès des responsables
- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Clubs affiliés à la FFRS

Associations sportives

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi de moniteur à titre occasionnel de 360 heures par an

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Article L.212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L.212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant,
- un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant,
- le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,
- un représentant de la FFRS ou son suppléant.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/11/2016

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP29518

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13611/>